

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 15.03.2016

Version : 1.0 (FR)

Révision : 01.06.2015

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/
l'entreprise**

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Mastic à peindre

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations pertinentes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Mastic.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Knauf S.C.S.

Rue du Parc Industriel, 1

B-4480 Engis

Tel +32 (0)4 273.83.11

Fax +32 (0)4 273.83.30

E-mail : technics@knauf.be

Service chargé des renseignements:

Knauf Technical Competence Center

E-mail : technics@knauf.be

Tel +32 (0)4 273.83.02 (pendant les heures de bureau)

Fax +32 (0)4 273.83.30

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

N° d'urgence européen : 112

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce produit n'est pas classé comme dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Ce produit ne requiert pas de pictogrammes.

Pictogrammes de danger

Non applicable.

Mention d'avertissement

Non applicable.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

Non applicable.

Mentions de danger

Non applicable.

Conseils de prudence

Non applicable.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Composants dangereux:

Ce produit ne contient pas de substances dangereuses conformément à la directive CE 1907/2006.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Au vu de la composition et le type de substances en présence, il n'y a pas de précautions particulières à prendre.

Après inhalation:

Porter la victime en plein air, la tenir au chaud et au calme. Pratiquer une respiration artificielle si la respiration est irrégulière ou s'arrête. Ne rien administrer par voie orale. Si la victime est inconsciente, la placer dans une position confortable. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Oter les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau et du savon, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau. Ne jamais utiliser de solvants ou de diluants.

Après contact avec les yeux:

Enlever les verres de contact. Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 10 minutes, en maintenant les paupières écartées. Consulter un médecin.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne jamais faire vomir.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si des symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin. Ne jamais administrer quelque chose oralement à une personne inconsciente.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Poudre ou CO₂. En cas d'incendie plus important, utiliser une mousse résistant aux alcools ou de l'eau pulvérisée.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'incendie peut causer une fumée noire épaisse. Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant, des gants, des lunettes protectrices ou masques et des bottes.

Autres indications

Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter que les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie ne passent dans les écoulements, égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir rubrique 8 pour les mesures de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Éviter la contamination d'égoûts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir le produit renversé avec des matériaux absorbants (sciure, terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc.). Garder les restes dans un conteneur fermé. La surface contaminée doit être nettoyée immédiatement à l'aide d'un produit approprié.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
Ne pas utiliser de l'air comprimé pour vider les emballages, ceux-ci ne résistent pas à la pression.
Ne pas fumer, boire ou manger sur le lieu de travail.
Respecter les normes de sécurité en vigueur.

Préventions des incendies et des explosions: Pas de mesures particulières.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne stocker que dans le récipient original.

Indications concernant le stockage commun : Tenir à l'écart des d'agents oxydants et matières fortement alcalines ou acides.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir éloigné des sources de chaleur. De l'ensoleillement direct, du gel et de l'électricité. Bien ventiler. Intervalle de température : 5 – 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Ce produit ne contient pas de substances soumises à des valeurs limites sur le lieu de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Veiller à une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale.

Protection respiratoire: Pas nécessaire en cas de ventilation suffisante.

Protection des mains: Gants de protection. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates. Nettoyer tous les jours et désinfecter à intervalles réguliers conformément aux instructions du fabricant.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Pâte
Couleur:	Selon description du produit
Odeur :	Non disponible
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Valeur du pH:	Non déterminé

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Changement d'état :	
Point de fusion:	Non applicable.
Point d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair :	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Température d'inflammation:	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	Non déterminé.
Densité apparente :	Non déterminé.
Densité relative :	1,65 g/l
Densité de vapeur :	Non déterminé
Vitesse d'évaporation :	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Non applicable.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non applicable.
Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.

9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Le produit ne présente pas de dangers de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter: Éviter les températures proches ou supérieures au point d'éclair. Ne pas chauffer les emballages fermés.

10.5 Matières incompatibles: Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement alcalines ou acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Lors de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'y a pas de données de test disponibles pour ce produit.

Le contact prolongé ou répété avec le produit peut provoquer un dessèchement de la peau, qui peut conduire à une dermatite de contact non-allergique et une absorption du produit par la peau.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Des projections dans les yeux peuvent provoquer une irritation et des lésions irréversibles.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Classe Néant.

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à

l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

Non applicable.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres informations importantes disponibles.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes :

Non applicable.

Service établissant la fiche technique:

Knauf S.C.S., Rue du Parc Industriel, 1,B-4480 Engis

Contact:

Service de renseignements techniques (voir point 1)

Acronymes et abréviations:

REACH: Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.

DSD: Directive sur les Substances Dangereuses.

DPD: Directive sur les Préparations Dangereuses.

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals of the United Nations.

CLP: European regulation on Classification, Labelling and Packaging of substances and chemical mixtures.

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances.

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances.

CAS: Chemical Abstracts Service (Division of the American Chemical Society).

UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques.

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.

mPmB: Substances très persistantes et très bioaccumulables.

COV: Composés Organiques Volatiles.

DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH).

PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH).

LD50: Dose létale, 50 pour cent.

LC50: Concentration létale, 50 pour cent.

ONU: Organisation des Nations Unies.

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route.

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer.

IMDG: International Maritime code for Dangerous Goods.

IATA: International Air Transport Association.

ICAO: International Civil Aviation Organization.